

Fictions et Séries européennes diffusées entre le 01/10/2022 et le 31/12/2022 sur les 19 chaînes éligibles

Cochez le(s) titre(s) auxquels vous avez participé dans la case afférente (X)

Il n'est pas nécessaire de déclarer le(s) titre(s) pour lequel(s) vous avez déjà perçu une rémunération (elle devient automatique à chaque rediffusion du titre)

N° Titre	Titre Version Française	Titre Version Originale	Année Prod	(X)	Réalisateur	Société de doublage	Commentaires / Personnages
277	LE RETOUR D ARSENE LUPIN		1989		MICHEL BOISROND/VITTORIO BARINO	RECORD FILMS	
43923	UNITE 42 SAISON 2	UNITE 42	2019		MATHIEU MORTELMANS		
298355	THE BUNKER GAME	THE BUNKER GAME				ECLAIR V & A	
298388	NOEL AU CHATEAU ENCHANTE	CHRISTMAS AT CASTLE HART					
301381	MA SOEUR A DISPARU	WO IST MEINE SCHWESTER				FRANCE TV STUDIO	
301487	POPIELUSZKO	POPIELUSZKO WOLNOSC JEST W NAS					
301496	VICTIME DU SILENCE	DIE MACHT DER FRAUEN					
47580	L AFFAIRE KIM WALL SAISON 1	TOBIAS LINDHOLM	2020		TOBIAS LINDHOLM		
47582	LE SYNDROME D HELSINKI SAISON 1	HELSINKI SYNDROOMA	2022		JUUSO SYRJA		
47220	LISA UN NOUVEAU DESTIN SAISON 1	LISA	2021		ELIAS MENTZEL/NIELS SABBE		
301819	A CHACUN SON SECRET	WAS WIR VERBERGEN				BOULEVARD DES PRODUCTIONS	
301828	DOUCE NUIT FOLLE NUIT	SCHRILLE NACHT				CINEPHASE	
301832	L AFFAIRE DE LA CULOTTE DE CUIR	DIE LEDERHOSENAFFAERE					
47707	TROM LES FALAISES LE VENT ET LA MORT SAISON 1	TROM	2022		KASPER BARFOED		
47249	NOS ANNEES MIRACULEUSES SAISON 1	UNSERE WUNDERBAREN JAHRE	2020		ELMAR FISCHER		
18455	REX SAISON 7	KOMMISSAR REX	1900		BODO FURNEISEN/CHRISTIAN GORLITZ/GERALD LIEGEL/MICHI RIEBL/PETE ARIEL		
302287	OPERATION DELTA	OMERTA 6 12					
302288	PRISON HEART	PRISON HEART					

Indiquez ci-dessous votre civilité, nom et prénom, signez et datez



<p>Joignez obligatoirement les photocopies de contrats de travail ou bulletins de salaire s'y rapportant.</p> <p>Adressez le tout par courrier à :</p> <p>l'Adami – Doublage 14-16, rue Ballu 75311 Paris cedex 09</p>

Vos déclarations doivent être effectuées avec l'attention et la rigueur requise et vous rappelons que des sanctions sont prévues par l'article 161 du code pénal pour toute personne ayant sciemment fait usage d'une attestation inexacte.
Loi n°78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à cette déclaration.